

Football canadien—Loi

● (1510)

Le ministre sait très bien aussi que si les Northmen étaient autorisés à s'installer à Toronto, le gouvernement aurait alors à décider si une deuxième équipe de la Ligue mondiale de football pouvait s'implanter au Canada, car M. Bassett possède cette concession et il est prêt à la remettre au gouvernement ou à la Ligue canadienne de football, selon ce que le gouvernement jugera à propos. Les Northmen ont également offert de régler, d'ici une dizaine d'années, tous les paiements de péréquation versés par les Argonauts dans la caisse de péréquation ou de verser pendant dix ans l'équivalent des paiements effectués par les Argonauts en 1973.

Il paraît que l'équipe de Regina a grandement besoin de ces paiements de péréquation. Si l'on se donne la peine d'examiner ses livres, on constatera qu'elle s'en est assez bien tirée du point de vue financier. Je ne prétends pas qu'elle soit aussi riche qu'elle voudrait l'être ni qu'elle roule sur l'or mais, comme entreprise financière, elle a les reins plus solides que les Alouettes de Montréal. La Ligue canadienne de football a fait parvenir à chacun des députés ici sa brochure bleue, donnant un aperçu de la moyenne des paiements des Argonauts, qui ont été de \$55,000. Je ne vois pas comment le montant de \$55,000 divisé en dix-huit parties pourrait faire la bonne ou la mauvaise fortune de la Ligue canadienne de football. Au dire des gens de Regina avec qui je me suis entretenu de la question, le problème qui se pose pour eux est de remplir de spectateurs le stade Taylor Field. Nous y arriverons si nous savons offrir à ceux-ci du football de qualité et si les habitants de la localité ont les moyens de payer le prix des billets. Je ne crois pas qu'il leur soit difficile de maintenir l'équipe de football de Regina. Si la situation économique s'aggrave, du côté du prix des grains, Taylor Field connaîtra peut-être des moments difficiles. Si l'équipe de Regina ne réussit pas à remplacer son quart-arrière étoile et son joueur de champ arrière, elle aura peut-être du mal à remplir Taylor Field.

Mais peu importe ce qui se produira à Toronto, car M. Bassett et les Northmen ont également promis de ne retransmettre dans aucune ville canadienne les matches de la Ligue mondiale de football à la télévision. C'est un engagement plus important que celui qu'ils sont prêts à prendre s'ils doivent s'établir à Buffalo. S'ils doivent aller à Buffalo, la CTV a déjà signé un contrat avec eux en vue de téléviser leurs parties à Toronto. Ce qui est surprenant, c'est qu'étant donné que les Northmen de Toronto, installés à Buffalo, appartiennent à des Canadiens, ils se conformeront au règlement relatif à la proportion d'émissions canadiennes dans notre système de radiodiffusion, et ils pourront donc radiodiffuser leurs parties au Canada s'ils sont obligés de quitter Toronto. Il me semble qu'il sera plus difficile de remplir Taylor Field à Regina si une personne vivant à Regina ou dans les environs, ou moi-même peut rester chez elle et regarder la Ligue mondiale de football à la télévision. Ce n'est peut-être pas une équipe canadienne qui jouera, mais elle appartiendra à des Canadiens et certains de ses joueurs pourront être des Canadiens. Nous préférons peut-être rester chez nous et regarder le jeu à la télévision plutôt que de payer le prix d'un billet pour assister au match à Taylor Field.

C'est pourquoi il me semble que le bill C-22 fait tort à la Ligue canadienne de football au lieu de l'aider. Le départ des Northmen de Toronto sera préjudiciable à la Ligue canadienne de football. Si cette équipe est autorisée à rester au Canada, ce sera peut-être difficile pour les Argonauts de Toronto, mais si les parties ne sont pas radiodif-

[M. Horner (Crowfoot).]

fusées au Canada, il n'y aura aucun tort causé par les autres équipes, pourvu que les Northmen soient prêts à tenir leur promesse et qu'ils fassent les paiements de péréquation que les Argonauts de Toronto ont faits. Le livre que j'ai sous la main dit que les Argonauts ont payé l'année dernière, \$50,000 en paiements de péréquation, et que les paiements moyens se sont élevés à \$55,000. Je ne crois pas que les Northmen ergoteront sur les autres \$5,000, mais ils sont sérieux et ils auront une équipe au sein de la Ligue mondiale de football. La Ligue mondiale deviendra un empire.

Si on les oblige à aller aux États-Unis, ils procéderont, comme ils l'ont déclaré publiquement, à une véritable razzia au sein de la Ligue canadienne de football qui sera gravement en danger. Il y aura beaucoup d'autres Stevenson qui choisiront d'aller là où on leur offre le plus. A Edmonton, Stevenson a eu une occasion unique; il débutait dans le football professionnel. Né à Edmonton, il est allé aux États-Unis pour apprendre à jouer. On lui offrit une grosse somme et il l'accepta. Une foule de joueurs américains qui jouent présentement dans la LCF vont se voir offrir des contrats et l'on fera fi de leur contrat actuel. Jack Gotta, l'ancien entraîneur des Roughriders d'Ottawa, a déclaré qu'il n'était pas hostile à l'idée d'avoir cinq champions de la coupe Grey de l'équipe des Roughriders d'Ottawa dans son équipe en Alabama. Je suppose qu'il serait prêt à les payer davantage qu'ils ne le sont ici et il sait exactement ce qu'ils gagnent vu qu'il a été leur entraîneur. Si nous voulons aider la LCF au Canada, tous les députés de la Chambre doivent rejeter ce bill; si nous voulons tuer ce sport et mettre fin aux espoirs et aux aspirations de nombreux jeunes Canadiens qui espèrent pouvoir réussir dans les sports, il nous suffit d'appuyer ce bill.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social n'a jamais été un grand athlète, car sinon il n'aurait jamais présenté ce bill à la Chambre. Je ne sais rien de son passé mais je le juge d'après ses tentatives pour détruire le sport au Canada et son attitude à cet égard me déçoit beaucoup.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont en faveur de ladite motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A mon avis, les non l'emportent.
Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur: Faites venir les députés.

(La motion de M. Lalonde, mise aux voix, est adoptée.)

● (1520)

(Vote n° 7)

POUR

Messieurs

Allard
AllmandAndras
BarnettBasford
Béchar